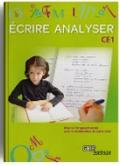


# ÉCRIRE ANALYSER CE1



## AVANT-PROPOS

À son entrée à l'école primaire, l'enfant emploie spontanément la plupart des formes et structures grammaticales de sa langue maternelle. Dans les classes élémentaires, il apprend progressivement à reconnaître, à connaître et à utiliser les règles élémentaires de la construction des phrases et à écrire correctement. Ainsi s'approprie-t-il sa langue.

En grande section de maternelle et au CP, le temps scolaire est en partie consacré à des exercices oraux réguliers de distinction, de classement et de comparaison préparatoires à l'écriture-lecture .

Au CE1, la leçon de grammaire a pour ambition de permettre à l'élève, de plus en plus capable d'écrire, d'identifier le verbe, son sujet, de reconnaître son complément, de distinguer l'article, l'adjectif et le nom, de différencier nature et fonction des mots, de maîtriser les premières conjugaisons, de commencer à assimiler les règles de l'orthographe grammaticale et de l'orthographe d'usage.

Introduite progressivement depuis le CP, la nomenclature n'est pas un but en elle-même mais une aide, avec l'analogie, pour classer et définir les rapports essentiels entre les différents éléments constitutifs de la phrase. Adaptée aux élèves des classes élémentaires, elle s'en tient aux catégories les plus simples. Pour cette raison, et conformément à l'usage, on préfère le terme d'article à celui, confus, de déterminant.

Cette démarche offre le double avantage d'alléger le travail de mémoire et de fortifier l'intelligence en tant que cette dernière permet à la fois de lier ce qui se ressemble sous certains rapports et de délier ce qui se distingue sous d'autres rapports.

Au regard de la méthode, cet ouvrage invite à suivre, pour chaque leçon, une démarche inductive : « L'exemple doit précéder la règle que l'enfant est appelé à découvrir lui-même et non venir la confirmer, l'illustrer en quelque sorte, après qu'elle a été énoncée comme un axiome. »

Chaque leçon commence par l'observation, toujours conduite par le maître, d'un fait de la langue écrite dégagé de préférence d'un texte d'auteur : la différence qualitative entre langage oral et langage écrit doit toujours être clairement marquée. L'énoncé de la règle vient ensuite, suivi d'exercices oraux puis écrits, aussi répétés et variés qu'il est nécessaire à la compréhension de la leçon. Le travail d'analyse, charnière entre enseignement grammatical et expression, est conduit pas à pas et constitue l'aboutissement de cette démarche : « Toute l'étude de la grammaire doit mener à l'analyse et c'est par l'analyse que l'étude des formes et des fonctions prend son sens. Car il s'agit, en définitive, de comprendre les phrases et de les construire. C'est par l'analyse que se fait la liaison entre l'enseignement grammatical, qui est préparatoire, et la lecture et l'expression, qui sont les véritables buts de l'étude de la langue. Lire et écrire correctement et avec précision suppose toujours une analyse plus ou moins consciente. »

Articulé en quatre parties : grammaire, orthographe grammaticale, conjugaison, orthographe lexicale, ce manuel permet à chaque professeur des écoles, en fonction de sa classe, de programmer, de manière souple mais structurée, trente semaines d'enseignement de la langue française.